

VIOLENCES POLICIÈRES À RÉPUBLIQUE RETROUVONS LE SENS DES DROITS DE L'HOMME

Exilés, invisibilisés, chassés comme des chiens errants aux abords des villes, les migrants ont la face indigne d'un État.

Ils étaient environ 3 000 Afghans pour la plupart mais aussi Somaliens, Éthiopiens, Soudanais.

Toute leur vie enfermée dans un sac poubelle ou un sac à dos, ils se sont recroquevillés peu à peu, et depuis le mois d'août 2020, sous une bretelle d'autoroute près du Stade de France à Saint-Denis.

Et soudain, le 17 novembre 2020, les Préfectures de Paris, d'Île de France et de Saint-Denis ont décidé qu'elles en avaient assez de les voir.

À l'aube, les migrants furent embarqués sans ménagement et emmenés après des heures et des heures d'attente, parce que examinés un à un pour cause de Covid19, vers des centres d'accueil et des gymnases, des lieux où on ne fait que reculer pour mieux sauter.



Mais des centaines d'autres ne purent jamais atteindre les bus dans lesquels ils devaient s'installer. Livrés à eux-mêmes, sans autre solution, ils furent chassés par des gaz lacrymogènes et des grenades de désencerclement, Le 23 novembre 2020, afin d'alerter sur la situation de ces exilés, des associations organisèrent, de manière pacifique, un campement Place de la République à Paris.

Une heure après et à peine installés sous l'œil de la République, associations et migrants, jetés de leurs tentes renversées comme des

des poubelles pleines d'immondices, étaient délogés à coups de matraques, coups de pieds, croche-pied et gaz lacrymogènes. Élus, avocats et journalistes présents furent violentés, nassés.

Comme en témoignent plusieurs vidéos de journalistes et de citoyens. Vidéos qui permirent la saisine immédiate de l'IGPN, du Ministère de l'Intérieur, de la Préfecture de Paris.

Or, ce sont justement ces vidéos de l'horreur et de la honte que la loi Sécurité globale, article 24, en discussion depuis le 17 novembre 2020, souhaite faire disparaître afin de protéger les policiers.

Nous dénonçons solennellement les décisions de l'État et la loi Sécurité Globale ainsi que la fuite en avant vers un système policier et autoritaire qui effraie même à l'étranger.

La solidarité et la fraternité ne sont pas des délits. Les associations qui ont les solutions devraient être davantage écoutées.

Et la France, terre de la Déclaration des Droits de l'Homme, signataire de traités internationaux qui ont force de loi et préservent la dignité humaine, doit faire face à son devoir d'humanité, d'accueil et d'asile et retrouver sa grandeur.